



Elu-e-s régionaux Europe Ecologie
Conseil Régional Midi-Pyrénées

Assemblée plénière

Jeudi 27 juin 2013

Intervention de Elie Brugarolas

Le groupe EELV pose la question du modèle de placement, et donc de la place d'une collectivité à investir dans un fonds spéculatif. Ce n'est pas tant la question du risque qui pose problème, ni même l'objectif à atteindre. Il faut trouver de l'argent pour renforcer les fonds propres des entreprises. Néanmoins, il existe des outils financiers pour réunir des fonds de placements plus éthiques, socialement et écologiquement responsables, répondant à des labels tels que FINANSOL. Les citoyens n'ont plus aucune confiance en la finance, les collectivités locales doivent être exemplaires.

Enfin ce qui concerne les sociétés gestionnaires de ces fonds, le groupe EELV veut soulever la question des dépositaires de gestion des fonds, précisés ici dans les conventions de souscription : je parle de la Caceis Bank (filiale du Crédit Agricole) et la Société Générale. Nous nous réjouissons plus avant que notre région anticipe le remboursement de ses dettes auprès de banques qui ont des activités non éthiques dans des paradis fiscaux. Avec IXO3 c'est raté. Prenons le seul exemple de CACEIS Bank. Cette filiale du Crédit agricole est un groupe bancaire dédié à une clientèle d'institutionnels et d'entreprises. Premier acteur du marché français, Caceis est aussi l'un des leaders mondiaux de la gestion d'actifs, une activité qui l'amène à proposer à sa clientèle une gamme complète de produits et de services, notamment en matière de dépôts, d'administration et de conservation de fonds ; plus de 2.300 milliards d'euros conservés en 2007 avant la crise ; CACEIS à largement utilisé les hedge funds. Pour ces raisons nous voterons contre cette délibération.